

# TRIONS VALORISONS

■ ■ ■ JOURNAL D'INFORMATION DU SYDEME SUR LA VALORISATION ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS

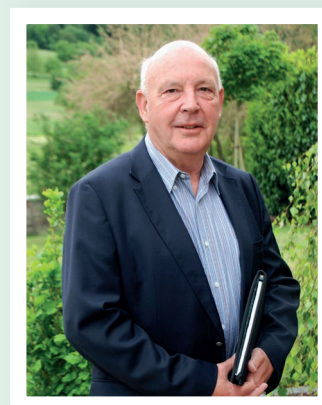
## CAP SUR LA STABILITÉ FINANCIÈRE : UN SECOND SOUFFLE POUR LE SYDEME

Ce numéro *Spécial Finances* célèbre cinq années d'efforts et d'actions stratégiques au sein du Sydeme, marquant un nouveau départ.

Depuis ma prise de fonction en 2019, nous avons travaillé avec transparence et engagement pour recentrer nos activités sur le transport, le traitement et la valorisation des déchets, tout en optimisant nos coûts. Ma réélection en 2020 a renforcé notre détermination à construire un avenir durable. Nous avons mis en place des mesures de réorganisation, de réduction et d'optimisation des coûts de fonctionnement pour retrouver un équilibre financier en garantissant la pérennisation de notre service public. Une politique drastique d'apurement qui a fait ses preuves !

L'ensemble des élus du Sydeme a souhaité repartir sur des bases saines avec la volonté de construire ensemble un projet durable pour les années à venir, durant lesquelles, je m'engage à garder ce cap en toute transparence. Aujourd'hui, nous dressons un bilan favorable et très encourageant : c'est un second souffle pour notre syndicat.

Concernant les perspectives, nous menons déjà une réflexion sur l'optimisation et l'amélioration de notre outil industriel afin de gagner en efficacité, réduire encore nos coûts de fonctionnement mais aussi répondre aux nouvelles réglementations. Aussi, je vous invite à découvrir nos installations pour mieux comprendre nos actions. Toutes ces démarches, permettront, je l'espère, de modifier positivement l'image de notre syndicat qui œuvre durement depuis quelques années à améliorer sa situation financière et valoriser son travail quotidien auprès de la population.



Votre geste de tri constitue le premier maillon indispensable à notre activité consistant à gérer nos déchets dans l'intérêt environnemental et économique. Ensemble, conjuguons nos efforts à la fois pour maîtriser nos coûts et maximiser les ressources énergétiques.

Roland ROTH,  
Président du Sydeme



En ligne sur :



Retrouvez nous sur :  
[www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)

► N°Vert 0800 600 057

Appel gratuit depuis un poste fixe



# ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU SYDEME

Depuis 2019, le Sydeme a mis en œuvre de nombreuses mesures correctives de gestion sans compromettre la qualité du service public. Ce travail a inscrit le syndicat dans une trajectoire de redressement qui a abouti, fin 2023, à constater des excédents<sup>(1)</sup> budgétaires

cumulés de **3,6 millions d'euros** en section d'exploitation et de **5 millions d'euros** en section d'investissement. Ces excédents<sup>(1)</sup> permettront de financer les nouveaux investissements nécessaires pour 2024, sans recourir à l'emprunt.

Endettement total (dette + déficit) du Sydeme en 2019 : **106 000 000 €**

Endettement du Sydeme en 2021 : **73 913 500 €**

Endettement du Sydeme en 2022 : **69 562 666 €**

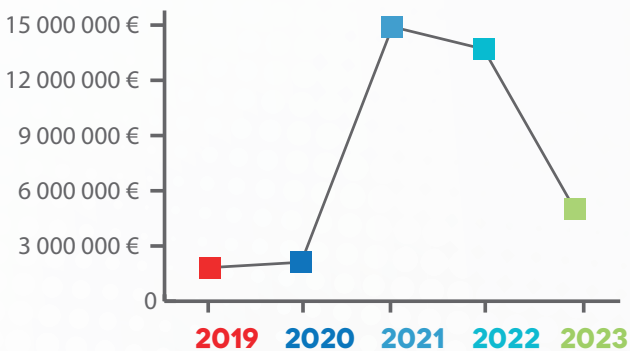
Endettement du Sydeme en 2023 : **66 930 930 €**  
**Plus aucun déficit**

## BAISSE DE LA DETTE

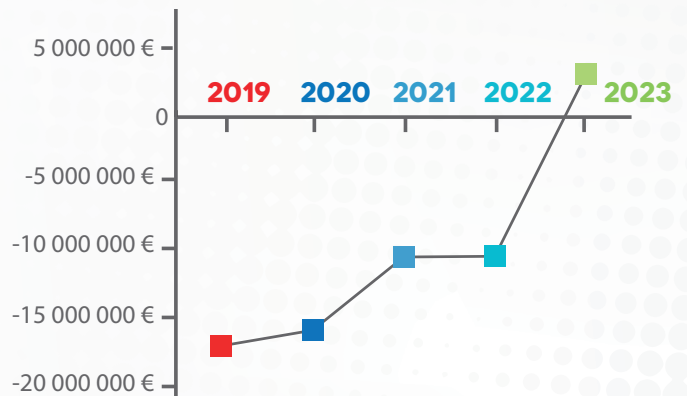


## AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

**EXCÉDENT<sup>(1)</sup> D'INVESTISSEMENT CUMULÉ**



**EXCÉDENT<sup>(1)</sup> D'EXPLOITATION CUMULÉ**



L'excédent<sup>(1)</sup> constaté dans les budgets d'investissement et d'exploitation s'expliquent, d'une part, **par l'étalement du paiement des dettes fournisseurs** et, d'autre part, **par les efforts réalisés pour maîtriser les dépenses d'exploitation**.

# MESURES MISES EN OEUVRE DE 2019 À 2023



## LA CONTRIBUTION ANNUELLE POUR LES COLLECTIVITÉS

(Tarif à l'habitant)

**2023**  
13,88 € HT

**2024**  
12,38 € HT

**-11%**  
baisse

## PERSPECTIVES 2024

### PROJETS

- ▶ Instauration de la contribution unique<sup>(3)</sup>
- ▶ Mise en conformité du traitement des déchets intrants de Méthavalor
- ▶ Remise en état de la flotte de 45 semi-remorques

### PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- ▶ Curage du digesteur de l'unité de méthanisation des déchets verts de Sarreguemines
- ▶ Réparation des fuites et redémarrage de l'unité de méthanisation des déchets verts de Sarreguemines
- ▶ Réfection du digesteur 2 de Méthavalor
- ▶ Centrale incendie à Méthavalor
- ▶ Sécurisation des installations et du personnel
- ▶ Renouvellement de la flotte de véhicules poids lourd

#### PETIT LEXIQUE

**(1) Excédent ou Déficit :** différence entre les dépenses et les recettes constatée en fin d'année.

**(2) Pacte financier :** convention qui formalise les engagements financiers réciproques entre le Sydeme et chaque collectivité adhérente.

**(3) Contribution unique :** mode de financement du budget du Sydeme destiné à remplacer la contribution au fonctionnement et les douzièmes lesquels sont facturés tous les mois.

**(4) Dissolution des régies :** suppression des régies avec intégration de leur activité au budget du Sydeme.

**(5) Régie :** société rattachée au Sydeme et travaillant pour le Sydeme

NB : Pour obtenir plus d'informations détaillées, n'hésitez pas à consulter notre nouveau site internet : [www.sydeme.fr](http://www.sydeme.fr)





# Le saviez-vous ?

## LE SYDEME, C'EST QUOI ?

Le Sydeme, c'est le Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Moselle-Est. Mais cela signifie quoi exactement ?

Les intercommunalités membres ont chargé le Sydeme du traitement et de la valorisation des déchets produits par les habitants de la Moselle-est et de l'Alsace Bossue.

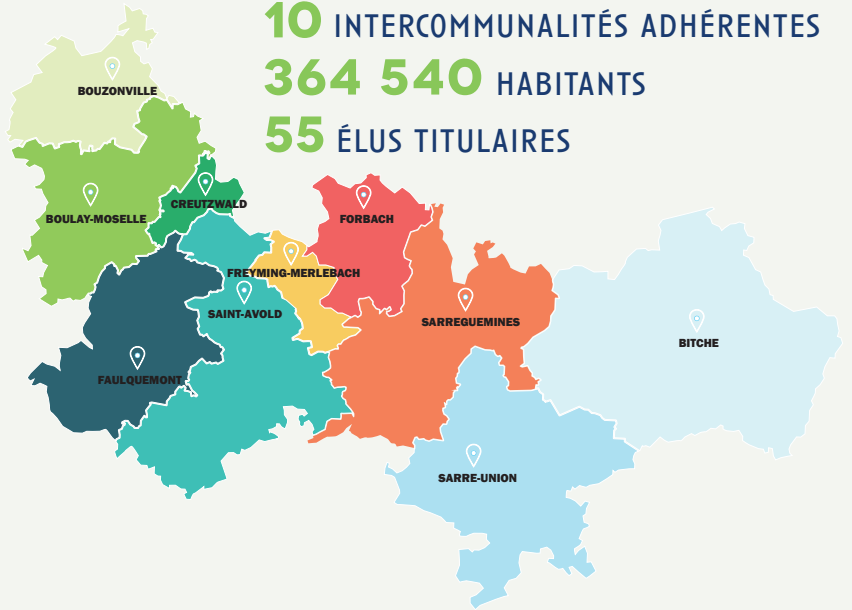
C'est donc le Sydeme qui gère **le traitement** de vos déchets ménagers une fois amenés sur ses sites de tri, de traitement ou de valorisation. **Le Sydeme ne gère pas la collecte.**

298 COMMUNES

10 INTERCOMMUNALITÉS ADHÉRENTES

364 540 HABITANTS

55 ÉLUS TITULAIRES



- CC du Bouzonvillois 3 Frontières
- CC de la Houve et du Pays Boulageois
- CC du Warndt
- CC du District Urbain de Faulquemont
- CA Saint-Avold Synergie
- CC de Freyming-Merlebach
- CA Forbach Porte de France
- CA Sarreguemines Confluences
- CC de l'Alsace Bossue
- CC du Pays de Bitche

CC : Communauté de communes - CA : Communauté d'agglomération

### EN EFFET

### UN POINT IMPORTANT

Le Sydeme n'est pas le seul acteur de la gestion des déchets ménagers.

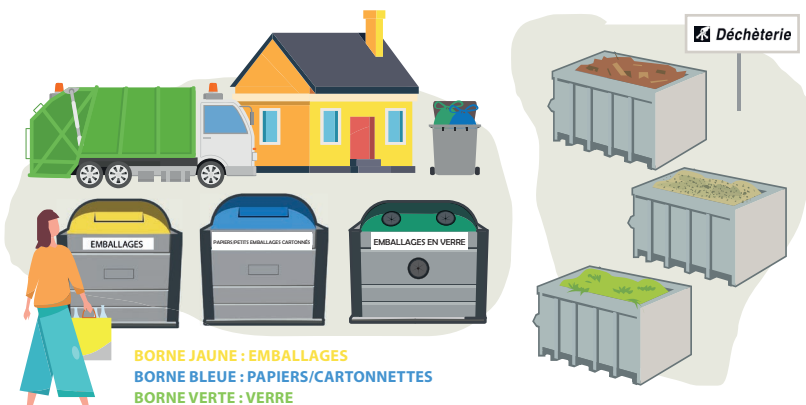
Les **INTERCOMMUNALITÉS** qui composent le territoire du Sydeme gèrent les déchèteries et **COLLECTENT LES DÉCHETS** des particuliers.

## GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS DU TERRITOIRE

### COMPÉTENCES DES INTERCOMMUNALITÉS FINANCÉES PAR LA TAXE OU LA REDEVANCE

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ET EN POINTS TRI

COLLECTE EN DÉCHÈTERIE

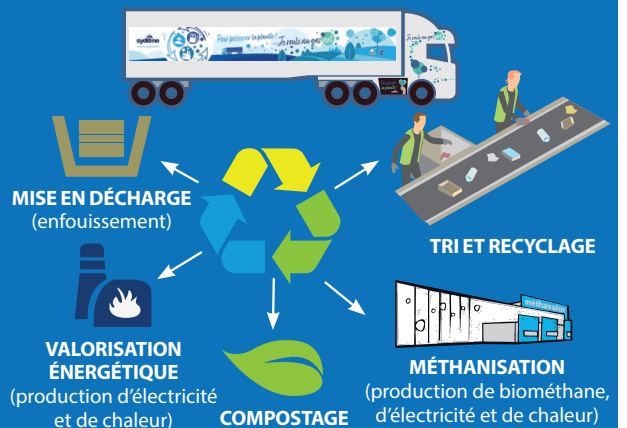


BORNE JAUNE : EMBALLAGES  
BORNE BLEUE : PAPIERS/CARTONNETTES  
BORNE VERTE : VERRE

TRANSPORT DES DÉCHETS VERS LES INSTALLATIONS DU SYDEME

### COMPÉTENCES DU SYDEME FINANCÉES PAR LES CONTRIBUTIONS DES INTERCOMMUNALITÉS MEMBRES

TRANSPORT (entre les sites du Sydeme et vers les lieux de traitement), TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS



RETROUVEZ + D'INFOS SUR NOTRE SITE INTERNET

TRIONS VALORISONS N° 25 Juin 2024

SYDEME - 1 rue Jacques Callot 57600 MORSBACH - www.sydeme.fr - Directeurs de la publication : Roland Roth et Jean-Philippe Siebert - Ont contribué à la rédaction : Roland Roth, Jean-Philippe Siebert, Nadia Sanfilippo et Valérie Dillenseger - Conception et Graphisme : studio Topix - Impression : Est-Imprimerie - Crédits Photos : Sydeme Illustrations : studio Topix - Tirage : 152 000 exemplaires - N°ISSN2103-348X - Dépôt légal : à parution

FLASHEZ-MOI POUR AVOIR + D'INFOS

